



encontact

bulletin à
l'intention
des retraités



Vos prestations de retraite sont protégées

Le Conseil d'administration de la Société canadienne des postes a autorisé Postes Canada à recommencer le versement de cotisations patronales au Régime de retraite de la Société canadienne des postes (le « Régime ») en vigueur le 1^{er} novembre 2008.

Malgré la volatilité des marchés financiers, il est important de savoir que celle-ci n'a aucune incidence sur vos prestations de retraite de Postes Canada. Le Régime est un régime à « prestations déterminées ». Les prestations sont donc calculées en fonction des gains ouvrant droit à pension et du service ouvrant droit

à pension d'un participant au Régime et non en fonction du taux de rendement des placements du Régime.

Les régimes de retraite fonctionnent selon une optique à long terme et il n'est pas inhabituel d'avoir des manques de fonds pendant certaines années et des surplus pendant d'autres.

Le Régime est soumis aux dispositions de la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension (LNPP, 1985)* qui définit les règles établies pour une gestion prudente des fonds de pension et pour la sauvegarde de la sécurité des prestations de retraite.

En vertu de la *LNPP*, le Régime est soumis à des évaluations actuarielles sur le plan de la permanence et de la solvabilité. Actuellement, le Régime est plus qu'entièrement provisionné, ce qui veut dire qu'à long terme les avoirs du Régime excèdent les obligations futures qui devront être payées aux retraités.

L'évaluation de solvabilité est fondée sur les conditions actuelles du marché et des taux d'intérêt qui sont utilisés pour mesurer le passif d'un régime de retraite. Ces taux d'intérêt peuvent fluctuer considérablement.

Postes Canada s'est engagée à protéger vos prestations de retraite par des pratiques de gestion du régime très prudentes.

Augmentation du coût de la vie

Pour que vos prestations de retraite suivent l'évolution du coût de la vie, elles sont indexées chaque mois de janvier, selon un pourcentage qui reflète l'augmentation moyenne de l'indice des prix à la consommation (IPC) calculé du 1^{er} octobre au 30 septembre de l'année précédente. La première indexation après le départ à la retraite sera calculée au prorata, selon le nombre de mois entiers suivant le mois du départ à la retraite.

Par exemple, si vous avez pris votre retraite le 1^{er} septembre 2008, votre première augmentation (au 1^{er} janvier 2009) serait de 3/12 (d'octobre à décembre) du pourcentage d'indexation total. L'indexation s'applique également aux pensions de survivant et aux pensions différées. L'augmentation du coût de la vie en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2009 sera de 2,5%.

Guide des services pour les aînés

Le gouvernement du Canada a publié un guide de ses services pour les aînés et leurs familles.

Des agences de santé et de sécurité aux conseils de voyage, le *Guide des services pour les aînés* est conçu pour transmettre des renseignements utiles aux retraités et à ceux qui planifient leur retraite.

Vous pouvez obtenir un exemplaire du *Guide des services pour les aînés* en composant le 1 800 O-Canada (1 800 622-6232) ou en consultant le site Web Aînés Canada à l'adresse www.aines.gc.ca. Ce site est également une précieuse source d'information sur la retraite.

Vous pouvez également visiter la section des pensionnés de notre site Web www.retraitescp.com pour rester informé des réalités concernant votre régime de retraite de Postes Canada.

Conjoncture du marché

Les marchés des actions ont affiché des résultats mixtes au cours du deuxième trimestre et l'indice composé S&P/TSX canadien a connu une hausse de 9,1 %, en raison du prix du pétrole à la hausse, tandis que pour ce qui est du dollar canadien, l'indice S&P 500 aux États-Unis a diminué de 3,8 % et l'indice EAEO a diminué de 3,4 %. L'indice obligataire universel du Comité exécutif de la Direction (CED) a diminué de 0,7 %, et la Banque du Canada a diminué ses taux d'intérêt de 50 points de base, ce qui a porté le taux à 3 % pendant le trimestre. Le tableau suivant fait état du rendement du Régime (% de rendement).

CATÉGORIE D'ACTIF	VALEUR DU MARCHÉ (EN MILLIONS)	2008 AVRIL À JUIN	CA 2008	2007 ANNÉE COMPLÈTE	2006 ANNÉE COMPLÈTE	2005 ANNÉE COMPLÈTE	2004 ANNÉE COMPLÈTE	2003 ANNÉE COMPLÈTE
Revenu fixe								
Placements de fonds liquides et à court terme	308,40 \$	0,7 %	1,8 %	3,2 %	4,1 %	2,7 %	2,4 %	2,9 %
Obligations du Canada	4 631,4	0,6 %	4,0 %	3,5 %	2,4 %	8,6 %	9,6 %	8,4 %
Actions								
Actions canadiennes	4 314,2	7,4 %	2,6 %	9,0 %	18,9 %	25,2 %	15,6 %	25,5 %
Actions américaines	2 378,6	-0,7 %	-7,7 %	-10,7 %	16,9 %	3,4 %	4,9 %	7,5 %
Actions internationales	2 210,3	-1,9 %	-8,3 %	-5,1 %	28,4 %	13,2 %	13,3 %	7,3 %
Immobilier	554,2	2,4 %	3,8 %	16,8 %	24,8 %	17,2 %	—	—
Total du Régime de retraite agréé—	14 397,1 \$	2,07 %	-0,73 %	2,09 %	14,25 %	13,73 %	11,13 %	13,87 %
Point de référence—		0,93 %	-1,30 %	0,91 %	12,98 %	11,17 %	9,23 %	13,48 %

Le saviez-vous?

Le site Web du Régime de retraite de Postes Canada (www.retraite scp.com) a enregistré 6 533 visites au mois de septembre. Le site Web présente des renseignements détaillés destinés aux participants actifs ou avec pension différée ainsi qu'aux retraités et aux survivants.

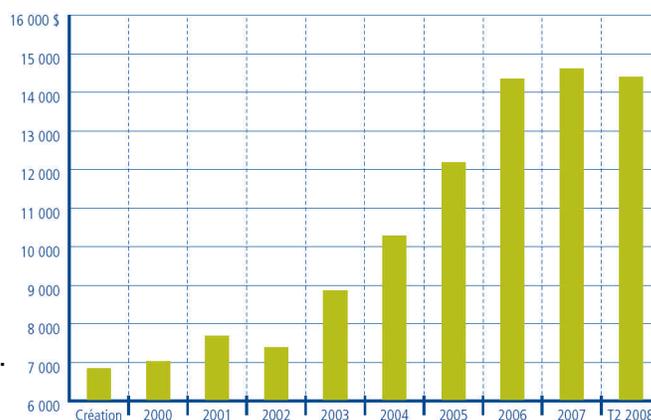
Gardez contact

Vous déménagez? Vous avez déménagé? Veuillez garder le contact et appeler le Centre du régime de retraite au **1 877 480-9220 (ATS : 613 734-8265)** pour communiquer votre nouvelle adresse. Cela vous permettra de recevoir les messages importants concernant votre régime de retraite.

Points saillants des placements

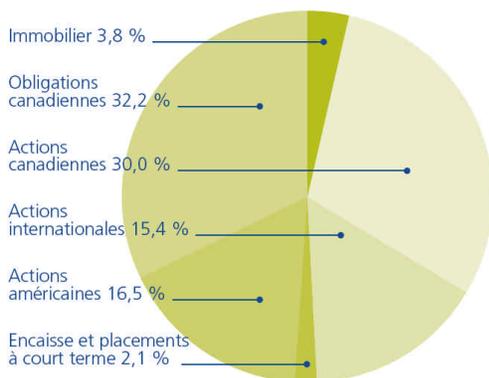
- Pour le deuxième trimestre, le taux de rendement de la caisse se situe à 2,07 % par rapport au point de référence de 0,93 %.
- Au 30 juin 2008, la caisse avait un actif de 14 397,1 millions de dollars.
- La caisse a eu des sorties d'argent nettes de 42,9 millions de dollars au cours du deuxième trimestre. Nous avons réduit les encaisses et les placements à court terme de 18,3 millions de dollars et les actions canadiennes de 80 millions de dollars. Nous avons affecté 12,4 millions de dollars aux biens immobiliers, 25,5 millions de dollars aux actions américaines, 1,4 million de dollars aux fonds d'investissements privés et 15,4 millions de dollars au compte de couverture de change.

En millions de dollars



Points saillants de la composition de l'actif

COMPOSITION DE L'ACTIF



- Au 30 juin 2008, 65,7 % de l'actif a été affecté à des actions et à des biens immobiliers, ce qui dépasse la composition de l'actif visée de 62,5 %. Les actions canadiennes représentaient 30 % du total, les actions américaines, 16,5 %, les actions internationales, 15,4 % et les biens immobiliers, 3,8 %.
- Un pourcentage de l'actif de 34,3 % était investi dans des obligations et des placements à court terme, par rapport à une composition de l'actif visée de 37,5 %. Ce chiffre comprend 7,8 % d'obligations à rendement réel, 24,4 % d'obligations canadiennes et 2,1 % pour l'encaisse et les placements à court terme.

Si vous souhaitez proposer des sujets pour le bulletin «encontact» veuillez écrire à :

SERVICE DES PENSIONS
2701 PROM RIVERSIDE
BUREAU B320
OTTAWA ON K1A 0B1

Nº. de la convention Poste-publications : 40020903

OU par courriel à l'adresse : pension.services@postescanada.ca